

COMITÉ SYNDICAL DU 26.09.2022

Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à dix heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis en session ordinaire sur convocation, qui leur a été adressée le 13 septembre conformément aux articles L 2121-7 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la salle des fêtes de **Neuvy-Saint-Sépulchre**, sous la présidence de **Monsieur Michel FOISEL, Président du Syndicat**.

Etaient présents :

CDC	NOM Prénom	Participation	CDC	NOM Prénom	Participation
<i>CA Châteauroux Métropole</i>	AMBLARD Maxime	Présent	<i>CDC La Marche Berrichonne</i>	COURTAUD Pascal	Absent excusé
	DESCOURAUX Marc	Absent excusé		FOULATIER Bernard	Absent excusé
	PINIER Jean	Présent		MAUGRION Philippe	Absent excusé
	STROUPPE André	Présent		SIMON Bruno	Présent
<i>CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse</i>	BALLEREAU Claudette	Présente	<i>CDC Val de Bouzanne</i>	BAZIN Philippe	Présent
	BAUDAT Jean- Yves	Absent excusé		DAVIER Francis	Présent
	BRANGIER Patrick	Absent excusé		DESMET Éric	Absent excusé
	CHAMBEAU Pascal	Absent excusé		FOISEL Michel	Présent
	DESAIX Thierry	Absent excusé		GUENIN Didier	Absent excusé
	GABILLAUD Jean- Claude	Absent excusé		MONJOIN Aimé	Présent
	RETIF Jean-Luc	Présent		NICOLAS Barbara	Présente
	RODRIGUEZ David	Absent		ROUTET Philippe	Présent

Monsieur Philippe ALLELY et Madame Marie-Annick BEAUFERE, suppléants, sont présents.

Monsieur Marc DESCOURAUX a donné son pouvoir à Monsieur Jean PINIER.

Mme Perrine VADNAL, chargée de mission rivière, et Mme Allison DORANGEON, secrétaire comptable, participent à la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc RETIF

Nombre de conseillers en exercice :	24
Nombre de présents :	14
Nombre de votants :	15 dont 1 pouvoir

-
- **Délibération n° 2022-09-26-1** examinée le 26 septembre 2022 – Suivi de la qualité des cours d'eau pour le CTMA Bouzanne-années 2022 et 2023 – Marché à procédure adaptée (MAPA) – Attribution du marché – Approuvée à l'unanimité
 - **Délibération n° 2022-09-26-2** examinée le 26 septembre 2022 – Travaux de restauration écologique de cours d'eau dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Territorial de la Bouzanne – Restauration écologique du Gourdon, année 2022 – Marché à procédure adaptée (MAPA) – Attribution du marché – Approuvée à l'unanimité